



panissimo

Schweizer Bäcker-Confiseurs, Branchenzeitung | Boulangers-Confiseurs suisses, journal sectoriel
Panettieri-Confettieri svizzeri, giornale settoriale | www.swissbaker.ch – panissimo@swissbaker.ch



Pistor

› Solarenergie als Chance

Eine Solaranlage auf dem Dach eines Unternehmens nützt nicht nur der Umwelt und dem Firmenimage, sondern richtig aufgeleitet auch dem Geldbeutel. «panissimo» befragte drei Unternehmer aus der Bäcker-Confiseur-Branche über ihre Erfahrungen. In einem Hintergrundbericht erhalten Sie nützliche Tipps und Informationen.

16–19

› L'énergie solaire, une opportunité

Une installation solaire installée sur le toit d'une entreprise a non seulement un impact sur son image et l'environnement, mais aussi sur le porte-monnaie. Trois entrepreneurs du secteur de la boulangerie-confiserie partagent leurs expériences. Des conseils et des informations utiles sont également à découvrir, dans cette édition.

32–34

› Energia solare come un'opportunità

Un impianto solare sul tetto di un'azienda non fa bene solo all'ambiente e all'immagine dell'azienda, ma anche al portafoglio quando è installato correttamente.

«panissimo» ha chiesto a tre imprenditori del settore della panetteria-confetteria, le loro esperienze.

Sulle pagine italiane, il tema verrà trattato in uno dei prossimi numeri.

Énergie solaire de son propre toit

De consommateur à producteur

Pour les entreprises à forte consommation énergétique, comme les boulangeries-confiseries, l'investissement dans leur propre installation solaire peut s'avérer rentable. « panissimo » met en lumière ce potentiel et a interrogé plusieurs entrepreneurs à ce sujet.

L'énergie solaire a encore un grand potentiel en Suisse. Les modules solaires sont devenus moins chers et leur rentabilité s'est améliorée. Une installation solaire contribue à la production d'énergie durable et à l'image d'une entreprise et, si elle est correctement planifiée, est également rentable à moyen et long terme. Mais jusqu'à présent, seuls 4,2 % de l'électricité produite en Suisse provient de l'énergie solaire et éolienne. En Allemagne ce sont 33 %, au Danemark même 50 % grâce à de nombreuses éoliennes offshore. Telles sont les conclusions d'une étude publiée en mai par la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), qui a analysé la situation dans tous les pays de l'UE et en Suisse à la demande de la Fondation Suisse pour l'énergie. Cependant, près de 60 % de l'électricité suisse est produite à partir de l'énergie hydraulique du pays, qui est également renouvelable.

Des boulangeries-confiseries aussi, ainsi que Pistor, misent sur des installations solaires. Comme les boulangeries-confiseries David, l'Instant Chocolatier à Sierre (VS), Hofmann à Reconvilier (BE) et Hotz-Rust à Baar (ZG). « panissimo » les a interrogés sur leurs expériences (voir page 34). Tout d'abord,



Depuis 2018, 40 cellules solaires ont été installées sur le toit de la boulangerie d'Olivier Hofmann à Reconvilier (BE).

quelques informations de fond sur le sujet, qui se trouvent, par exemple, sur le site de suisseénergie qui fait partie de l'Office fédéral de l'énergie.

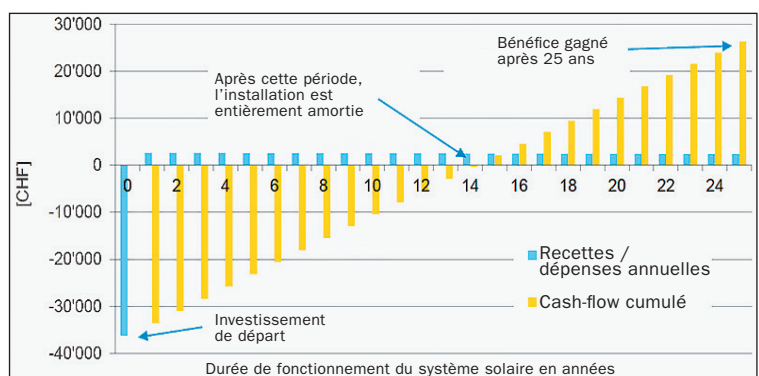
Une propre production rentable

La baisse constante des prix des installations photovoltaïques et l'amélioration des conditions-cadres rendent la consommation propre d'énergie solaire de plus en plus attrayante également pour les entreprises.

Dans de nombreux cas, les coûts de l'énergie solaire provenant de son propre toit sont inférieurs aux coûts de l'électricité provenant du réseau. Ainsi, lorsque l'investissement initial dans l'installation solaire a été amorti, il est possible d'économiser de l'argent en produisant et en consommant soi-même de l'électricité.

Le facteur décisif pour la rentabilité d'une installation photovol-

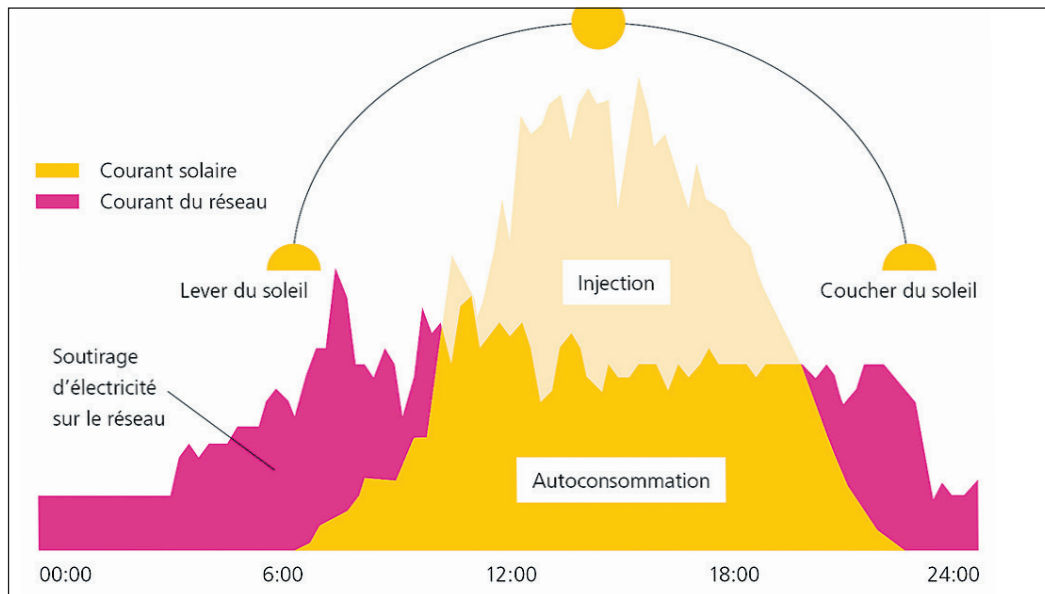
taïque est une bonne adéquation entre la taille de l'installation et le profil de consommation individuel. La brochure « Du courant solaire pour sa consommation propre » (à télécharger sur bit.ly/3iCAJIO) publiée par SuisseEnergie explique comment fonctionne la consommation propre pour les entreprises et ce qu'il faut prendre en compte, notamment lors de la mise en œuvre.



Développement de la rentabilité d'une installation solaire (varie selon le projet).

Augmenter l'efficacité énergétique dans l'entreprise

Au lieu ou en plus de sa propre production d'électricité ou de chaleur, des mesures visant à accroître l'efficacité énergétique peuvent être examinées. Comme le montrent des articles parus dans la presse spécialisée, il est généralement rentable à court ou moyen terme de remplacer les sources d'énergie les plus gourmandes, telles que les éclairages, les systèmes de réfrigération et les commandes de cuisinière obsolètes, par de nouvelles solutions efficaces, d'améliorer l'isolation des bâtiments (demander des subventions publiques) et, bien sûr, d'éteindre les appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés. L'Agence de l'énergie pour l'économie - www.enaw.ch/fr - fournit des conseils sur l'efficacité énergétique, effectue des check-up énergétiques et informe sur les contributions publiques telles que celles de ProKilowatt (www.prokw.ch).



Une journée d'achat d'électricité externe (rose) ainsi que de consommation propre (jaune foncé) et de vente (jaune clair) d'électricité solaire autoproduite.

Au lieu de l'énergie solaire utilisant des cellules solaires, les collecteurs de chaleur peuvent être utilisés alternativement pour produire de la chaleur pour l'eau chaude et le chauffage (ce qu'on appelle l'énergie solaire thermique). L'eau chaude est stockée dans des réservoirs en acier isolés pour la consommation propre de l'entreprise ou éventuellement en énergie de chauffage; les besoins supplémentaires en eau chaude sont généralement couverts par une source d'énergie durable (pétrole, bois, éventuellement gaz) ou par l'électricité. Une brochure d'information de suisseénergie à ce sujet peut être téléchargée sur bit.ly/3g84z6n.

Plus de production ou d'efficacité

L'énergie solaire ou solaire thermique nécessite un investissement initial et donc une situation financière saine de l'entreprise, qui permet de lever les fonds nécessaires. Le projet doit également être sérieusement planifié et adapté à la situation spécifique (voir encadré ci-dessous). Toutefois, la période de remboursement et donc l'horizon

temporel à partir duquel l'installation générera des économies croissantes est prévisible (voir graphique page 32).

Au lieu de produire de l'énergie soi-même, il est également possible de réduire une consommation d'énergie inutilement élevée en mettant en œuvre plus rapidement de premières mesures. Les mesures visant à accroître l'efficacité énergétique peuvent réduire de manière permanente la consommation d'énergie à un niveau inférieur, souvent à un coût relativement modeste.

Il n'est pas toujours nécessaire de rénover les façades ou de récupérer la chaleur des fours. Même des mesures de moindre envergure, telles que le remplacement des équipements consommateurs d'énergie par de nouveaux équipements à haut rendement énergétique, peuvent souvent faire baisser considérablement la consommation d'énergie et donc les coûts (voir encadré page 32). Christof Erne

Les entrepreneurs font part de leurs expériences en page 34

Clarifications préalables sur son propre système solaire

Sur www.toitsolaire.ch ou www.facade-au-soleil.ch, le potentiel d'énergie solaire de son propre toit et des surfaces de ses façades peut être rapidement déterminé après avoir fourni l'adresse. Sur le site www.pvtarif.ch, l'Association des producteurs d'énergie indépendants fournit des informations sur le tarif de rachat pour chaque commune et compagnie d'électricité. Comme mentionné dans le texte principal, il est cependant généralement plus judicieux de consommer la majorité de l'énergie obtenue pour son propre usage que de la vendre. Contrairement à l'achat d'électricité, il n'y a pas de frais d'utilisation du réseau, de taxes et de redevances. La consommation propre maximale dans l'entreprise ou le bâtiment doit donc également déterminer la taille de l'installation. Des collègues professionnels expérimentés peuvent donner de premiers conseils sur les installations solaires. SuisseEnergie (www.suisseenergie.ch/solaire) et les spécialistes organisés au sein de l'Association professionnelle des entreprises solaires (www.solarprofis.ch; www.swissolar.ch) peuvent aider à l'analyse des options et à la planification.

LES PROS DU SOLAIRE VOUS ACCOMPAGNENT JUSQU'AU SOLEIL.
Votre installation solaire en 7 étapes

SUISSEENERGIE.CH / MON-INSTALLATION-SOLAIRE
Retrouvez toutes les étapes détaillées, des conseils et des liens utiles pour faciliter les démarches vers une installation solaire.

- 1 DÉTERMINER VOTRE POTENTIEL SOLAIRE**
Déterminez sur toitsolaire.ch ou facade-au-soleil.ch si votre toit et vos façades sont adaptés à l'exploitation de l'énergie solaire et combien d'électricité et de chaleur vous pourriez produire.
- 2 ESTIMER VOTRE TAUX DE CONSOMMATION PROPRE**
Pour évaluer plus précisément la rentabilité de votre future installation, déterminez tout d'abord le taux de consommation propre atteignable.
- 3 ÉVALUER LA RENTABILITÉ DU SOLAIRE**
Estimez le coût, la production d'énergie et la durée d'amortissement de votre future installation sur suisseenergie.ch/calculateur-solaire
- 4 DEMANDER ET COMPARER DES DEVIS**
Demandez des offres à 3 installateurs solaires. Notre liste de questions vous aide à affiner votre demande. Transmettez ces devis à nos experts SuisseEnergie qui vous aideront à choisir. Service gratuit et réponse dans les 4 jours ouvrables.
- 5 INFORMER LES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES**
Annoncez l'installation avant le début de sa construction:
- auprès de votre commune, par simple annonce ou, le cas échéant, par demande de construction,
- au canton, selon ses modalités propres,
- à votre établissement cantonal d'assurance pour être aussi assuré pendant l'installation.
- 6 DEMANDER DES SUBSIDES**
- Les installations photovoltaïques sont soutenues par la Confédération. Depuis 2018, différentes subventions peuvent être demandées auprès de Pronovo.
- Les installations solaires thermiques sont soutenues par les cantons et les communes. Informez-vous auprès d'eux pour connaître l'encouragement selon le lieu de votre installation.
Dans presque tous les cantons, 20% des coûts d'investissements d'une installation sont déductibles des impôts l'année de sa construction.
- 7 INSTALLER ET ENTREtenir**
Bien planifiée, une installation solaire sur une maison familiale individuelle avec un Pro du Solaire ne prend qu'une semaine. Bien qu'une installation nécessite très peu d'entretien, nous vous recommandons d'effectuer un contrôle après 3 ans environ. Swissolar (Association suisse des professionnels de l'énergie solaire) et la Société Suisse d'Énergie Solaire (SSES) proposent des services pour vous conseiller et vous soutenir dans ces démarches.

solarprofis.ch

Installations solaires

« C'était une bonne décision »

« panissimo » a interrogé trois entrepreneurs de la boulangerie-confiserie. Ils expliquent pourquoi ils comptent sur l'énergie solaire et racontent leurs expériences en la matière.



Hotz Rust AG



D. Pasquiet

Certains entrepreneurs de la boulangerie-confiserie comptent sur leurs propres installations solaires. C'est le cas pour Silvan Hotz à Baar et David Pasquiet à Sierre.

Les propriétaires de boulangeries-confiseries interrogés ont pour l'essentiel fait de bonnes expériences avec des concepts utilisant des cellules solaires sur le toit de leur entreprise. Ils partent du principe qu'elles seront financièrement rentables.

Chez David, l'Instant chocolat à Sierre (VS), l'installation solaire (329 m²) a été mise en service cette année. Pour Hotz-Rust AG à Baar (ZG) (161 m²) et la boulangerie Hofmann (66 m²) à Reconvilier (BE), c'était en 2018.

Les propriétaires des installations prévoient une durée de vie d'au moins 20 ans, et plus probablement de 25. Dans la plaine du Rhône, on suppose qu'elle sera amortie au bout de sept ans. A Baar la durée est doublée : on table sur 14 ans.

L'installation de la boulangerie Hofmann (photo page 32) dans le Jura bernois a permis de financer une start-up avec qui Olivier Hofmann a passé un contrat. Durant 20 ans, il loue son toit à la société qui lui vend l'énergie à un tarif préférentiel. L'artisan peut également acheter le système s'il le souhaite.

Qu'est-ce qui vous a décidé à faire installer un système solaire sur le bâtiment de votre entreprise ?

Olivier Hofmann (Boulangerie Hofmann, Reconvilier) : Nous nous profilons comme une entreprise engagée et responsable. Nous travaillons autant que possible avec des producteurs locaux et tentons de réduire au maximum notre impact carbone. De ce fait, passer à l'énergie solaire me semblait une évidence, un geste clair pour la planète.

Silvan Hotz (Hotz-Rust AG, Baar) : Nous voulions réduire nos coûts d'électricité et en même temps faire un geste pour notre environnement ; et c'est aussi bon pour la publicité.

David et Virginie Pasquiet (David, l'Instant chocolat, Sierre) : Pour nous, il est très important de faire attention à l'écologie. En construisant, un nouveau laboratoire l'énergie était au centre des discussions. Nous récupérons aussi la chaleur produite par les climatiseurs et frigo pour chauffer notre eau sanitaire. Il était donc normal de produire notre propre électricité pour faire fonctionner nos climatiseurs.

Quelles sont vos expériences en la matière ?

Olivier Hofmann : Je n'avais auparavant aucune expérience, mais aujourd'hui je suis très satisfait de ce choix, ça donne une belle image de notre entreprise en ces temps où l'écologie est pleinement à l'ordre du jour.

Silvan Hotz : A l'exception de quelque 100 kW, nous consommons pratiquement tout nous-mêmes. Nous ne réinjectons pratiquement rien dans le réseau ; sauf le week-end. Nous pensons donc que c'était une bonne décision.

David et Virginie Pasquiet : Nous avons installé les panneaux solaires il y a trois mois. Nous n'avons aucune expérience dans l'énergie, mais nous nous sommes renseignés sur les diverses possibilités, comme la location du toit à une entreprise ou la pose directe à nos frais des panneaux, ce qui s'avérait le plus rentable.

Quels conseils donneriez-vous aux collègues qui envisagent un tel investissement ?

Olivier Hofmann : Nous mettons notre toit à disposition à une

startup vaudoise, Younergy basée à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Nous n'avons donc pas investi d'argent, mais achetons notre énergie quelques centimes de moins le kW/h qu'auparavant et bénéficions de l'impact de l'image, qui était le principal argument au départ de cette démarche.

Silvan Hotz : Si un tel système est acquis, il doit également faire l'objet de publicité. Selon la devise « faire le bien et en parler ». Il faut également noter que le courant réactif est moins disponible en raison de la réduction de la consommation d'énergie. Si vous ne gardez pas cela à l'esprit, vous économiserez d'un côté (consommation d'énergie) et de l'autre (courant réactive) ce sera plus cher

David et Virginie Pasquiet : Bien se renseigner au préalable de l'entreprise avec laquelle on travaille, car il y a beaucoup de différent prix et de différentes approches. Il faut bien choisir celle qui convient le mieux à notre philosophie, et à nos besoins.

Propos recueillis par Christof Erne